

Le 21 novembre 1790 à Nogent-le-Rotrou.

Séance du dimanche 21 novembre 1790 : Installation nouvelle municipalité.

« Ce jourd'hui Vingt un novembre mil Sept Cent quatre Vingt dix de relevée, dans l'assemblée du Corps municipal de la ville de Nogent le rotrou ou Se sont trouvés M. M. Gouhier, Baugard, F. Proust, Mourrau, Brunet, g. petibon, Gallet fils, Guimoneau officiers municipaux, Dagneau Fortin, Fauveau, Manchon, Bacle, Ferret, Nion Jallon notables de la dite Commune, nous avons donné acte de leur Comparution à M. M. Crochard, Marguerite, Vasseur, Piau, Baudouin, Lequette, maire officiers municipaux et procureur de la Commune, et à M. M. Salmon, Georges Ferret, Manceau, Jean Ferret, Quatranvaux le J^e, Rigot geslain, Noblet, Baugard, Brunet, André Jallon notables, tous promus aux dites places par le voeu de leurs concitoyens Suivant les procès verbaux de recensement en date du Seize, dix huit, dix neuf et vingt novembre présent mois.

Tous lesquels officiers municipaux et notables devant completer le Conseil général De la commune de cette ville, se sont rendus en l'hôtel commun de cette ville pour en execution du décret de l'assemblée nationale preter Serment entre les mains du Corps municipal d'etre fideles à la ~~Loy~~ au Roy nation a la loi et au roi de maintenir de tous leur pouvoir la Constitution du Royaume.

A la prestation duquel serment procedant, MesDits Sieurs Julien Crochard, Jacques Marguerite, hilaire Vasseur, pierre Piau, Jean Jacques Beaudouin, Pierre Lequette, Gabriel Salmon, Jean Manceau, Georges Ferret, Jean Manceau, Jean Ferret, Barthelemi quatranvaux, Jacques François Rigot, claude marin Noblet François baugart, brunet et andré Jallon, ont par Serment par eux prété promis d'etre fidele a la nation, a la loy, et au Roy de

*maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du
Royaume, et de bien remplir leurs fonctions, de laquelle
prestation avons rédigé le présent procès verbal, et ont
signé avec nous et notre Secrétaire greffier dont acte.
Trois mots Rayés nuls.*

*J. Crochard maire P^e Lequette procureur de la
Commune*

*J. Margueritte hilaire Vasseur P Piau Baudouin
G Salmon G ferré Manceau*

Ferre Bacle Quatranvaux le jeune Rigot Noblet

Baugar Brunet Ajallon Brunet Guimonneau

G Petibon Mourrau Gouhier baugart Proust

Dagneau fauveau L. ferre j jalon

Manchon Fauveau »¹

¹ A. M. Nogent, 1 D1, vingt deuxième et vingt troisième feuillets.